

30 mai 2023 -09:00

Appartient à Conseil des ministres du 26 mai 2023

Fedasil : prolongation du travail intérimaire dans les centres d'accueil

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du travail intérimaire dans les centres d'accueil, dans le cadre de la crise de l'accueil.

Pour pouvoir garantir des effectifs de personnel suffisants dans certaines catégories de personnel, Fedasil a souscrit au contrat-cadre Travail intérim établi par le SPF BOSA.

Afin de maintenir la continuité des services, il est proposé de prolonger cette exception pour une période de six mois afin de ne pas interrompre les collaborations en cours. L'avantage du travail intérim réside dans la rapidité du recrutement (avec un délai court entre l'entretien et l'entrée en fonction du salarié) par les agences intérim qui sont implantées localement et disposent d'un portefeuille de candidats.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be